

Commune: LE GUA
Départ. : ISERE
Canton : PONT-DE-
CLAIX

Envoyé en préfecture le 19/02/2025

Reçu en préfecture le 19/02/2025

Publié le

ID: 038-213801871-20250217-DEL_571_2025-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 17 FÉVRIER 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le 17 février à dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal de la commune de LE GUA s'est réuni en séance publique sous la présidence de M. FARLEY Simon, Maire.

Date de la convocation : le 10 février 2025

Nombre de conseillers municipaux en exercice au jour de la séance : 19

Quorum : 10

Nombre de conseillers municipaux votants (présents ou représentés) : 18

Présents : (13)

M. FARLEY Simon, Maire, Mme GLÉNAT Anne, 1^{ère} adjointe, M. PICHON Cyril, 2^{ème} adjoint, Mme ARDOIN Florence, 3^{ème} adjointe, M. CARTIER Stéphane, 4^{ème} adjoint, Mme FERRARA Sandrine, 5^{ème} adjointe, Mme BRULEY Audrey, M. GANDAIS Cédric, Mme DZAMOUZAKIS Michèle, M. NIGRA Daniel, M. DUSSERT-ROSSET Tristan, Mme BENELLE Annie, M. SOUCHON Rémy.

Procurations pour l'ensemble des points inscrits à l'ordre du jour : (5)

Mme LELONG Isabelle a donné pouvoir à M. CARTIER Stéphane.

Mme REVOL Estelle a donné pouvoir à Mme BRULEY Audrey.

Mme VEDELAGO Chrystelle a donné pouvoir à Mme FERRARA Sandrine.

M. REBIFFÉ Guillaume a donné pouvoir à M. FARLEY Simon.

M. LEQUIN-SOUCHON Laurent a donné pouvoir à M. SOUCHON Rémy.

Absent : (1)

M. SCUDELER Aurélien.

Secrétaire de séance : Mme FERRARA Sandrine

DÉLIBÉRATION N° 571-2025 – CONTRATS DE CESSION TRIPARTITE POUR LES 10 JOURS DE LA CULTURE - DISPOSITIF DES PETITES FORMES ARTISTIQUES 2025

M. Le Maire donne la parole à Mme Audrey BRULEY, conseillère municipale, qui indique que Grenoble Alpes Métropole (GAM) organise du samedi 12 au dimanche 27 avril 2025 la 7^{ème} édition des 10 Jours de la Culture.

Dans ce cadre, elle met en place un dispositif nommé « petites formes artistiques » qui a pour vocation de contribuer à l'irrigation du territoire métropolitain en propositions de formes artistiques et culturelles sur la période concernée.

Pour cela, GAM a constitué un catalogue de propositions artistiques, la commune quant à elle ayant choisi deux spectacles qu'elle se chargera d'organiser ; il s'agit de :

- *L'île au trésor* de la Compagnie La lune à l'envers qui sera joué le samedi 26 avril 2025 à 16h00 au Stade de foot des Saillants avec une solution de repli en cas de pluie à la Maison du Parc de Prélenfrey.
Les coûts de ce spectacle sont les suivants
 - Cession du spectacle : 1 800 € HT (+ TVA à 5,5 %)
 - Estimation des frais techniques et annexes : 200 €

- *Po'tirond* de la compagnie Désordre Imaginaire mercredi 23 avril 2025 à 11h00 en salle sous-sol de la mairie. Le coût de ce spectacle est le suivant : Cession du spectacle : 800 € net (TVA non applicable)

Pour les deux spectacles, le financement est pris en charge à hauteur de 70% par Grenoble Alpes Métropole, la commune de Le Gua prenant en charge les 30% restants.

Deux contrats de cession tripartite définissent les dispositions d'organisation des 10 jours de la culture, les rôles et responsabilités des signataires, Grenoble Alpes Métropole, la mairie du Gua et les compagnies.

Mme BRULEY propose au conseil d'approuver ces contrats et d'autoriser M. le Maire à les signer ainsi que tout document utile.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés, par 18 voix pour :

- approuve les deux contrats de cession tripartite, joints en annexe, dans le cadre des 10 Jours de la Culture et du dispositif des petites formes artistiques 2025,
- autorise M. le Maire à effectuer toutes les démarches utiles et à signer ces contrats ainsi que tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération,
- précise que les crédits correspondants seront inscrits au budget de l'exercice.

*Certifie le caractère exécutoire de l'acte
compte tenu de son dépôt en Préfecture
et de sa publication le :*

Signature du secrétaire de séance



*Extrait certifié conforme
Le Gua, le 17 février 2025
Simon FARLEY
Maire de LE GUA*

